FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 98-622 DU 17 DECEMBRE 1998

portant approbation du bilan et des comptes annexes de la société béninoise d'électricité et d'eau (S.B.E.E.) pour l'exercice clos au 31 décembre 1997.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la loi n° 88-005 du 26 avril 1988 portant création, organisation et fonctionnement des entreprises publiques et semi-publiques ;

Vu la proclamation du 1er avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

Vu le décret n° 98-280 du 12 juillet 1998 portant composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 96-615 du 31 décembre 1996 portant attributions, organisation, et fonctionnement du ministère des Mines, de l'énergie et de l'hydraulique ;

Vu le décret n° 97-166 du 07 avril 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du ministère du Plan, de la restructuration économique et de la promotion de l'emploi ;

Vu le décret n° 89-123 du 30 mars 1989 portant approbation des statuts de la société béninoise d'électricité et d'eau (S.B.E.E) s ;

.../...

Sur rapport conjoint du ministre des Mines, de l'énergie et de l'hydraulique et du ministre du Plan, de la restructuration économique et de la promotion de l'emploi ;

Le conseil des ministres entendu en sa séance du 25 novembre 1998 ;

D E C R E T E :

Article 1er.- sont approuvés le bilan et les comptes annexes de la société béninoise d'électricité et d'eau (S.B.E.E) pour l'exercice clos au 31 décembre 1997 tels qu'ils figurent en annexe à ce décret.

Article 2 .- Le présent décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 17 décembre 1998

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le ministre des Mines, de l'énergie et de l'hydraulique,

Félix Essou DANSOU.-

Le ministre du Plan, de la restructuration économique et de la promotion de l'emploi,

Albert TEVOEDJRE.-

.../...

Le ministre des Finances,

Abdoulaye BIO-TCHANE

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MMEH 4 MPREPE 4MF 4 AUTRES MINISTERES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP3 JO1.-